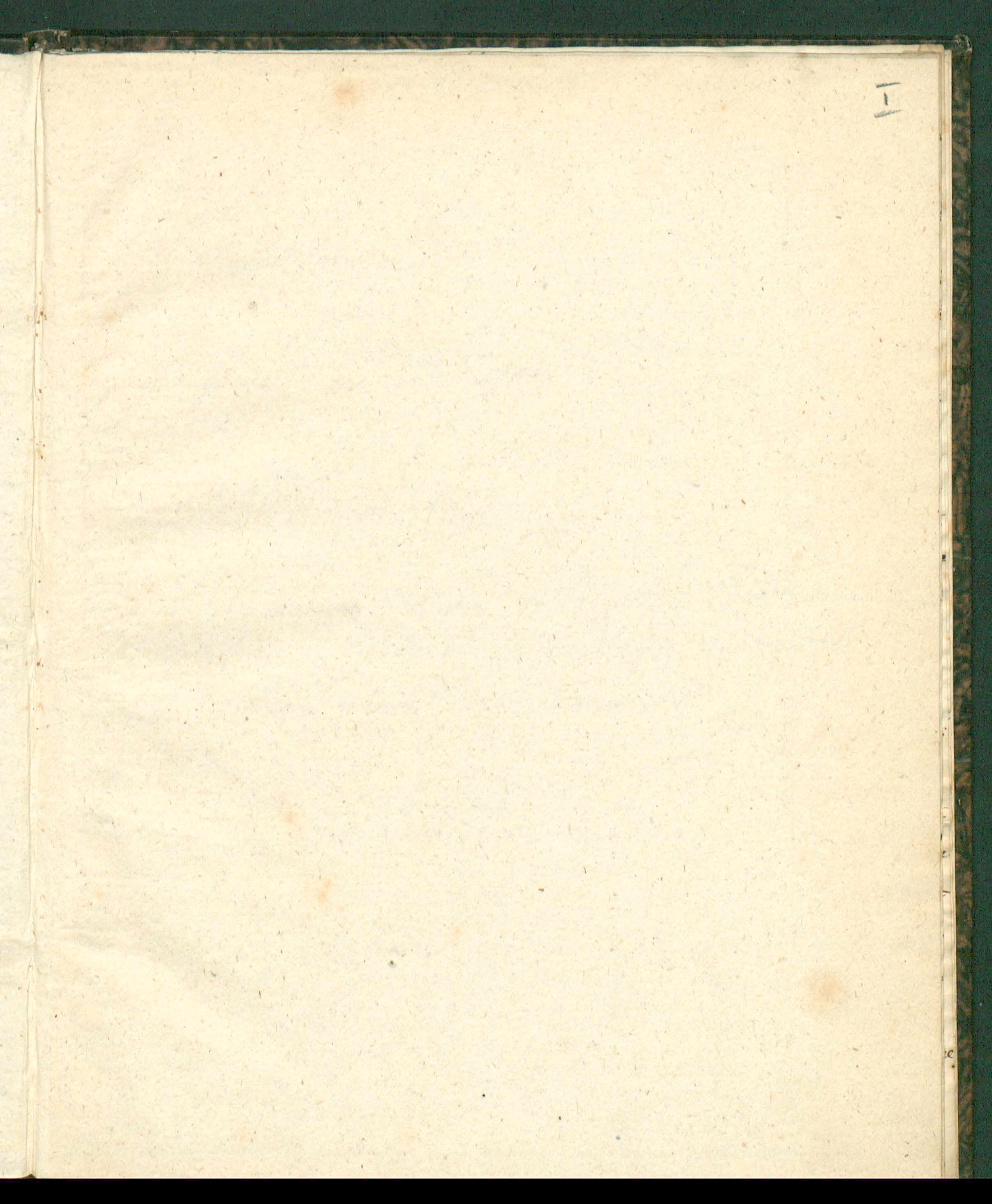

Ms. gall.
Quart. 11.



Mémoires pour servir à l'Histoire de la Demonologie

où l'on examine l'Origine, les Progres & la Décadence de la Croyance du Diable, de la Magie, des Sorcieres & des Procés intentés contre eux.

§. 1.

Entre les differens genres de Superstitions, il y en a une qui est la plus ancienne, et la plus generalement repandüe dans le monde; c'est la croyance du Diable, de ses Supots, des Esprits, des Spectres, des Revenans, des Fantômes, des Magiciens, des Sorciers, des Esprits-folets, & de mille autres chimeres pareilles. S'il est vrai que les Sçavans n'ont jamais pû indiquer un Païs où les Notions d'un Etre suprême, & d'une Religion positive fussent inconnuës, et qu'on se sert meme de cet argument pour prouver la necessité d'un Culte determiné, il est certain aussi qu'on ne trouvera aucun Peuple, soit ancien, soit moderne qui n'ait adopté la croyance d'un mauvais Etre, d'un Diable à sa façon.

§. 2.

Les Chaldeens, et les Perses forgérent deux Divinités suprêmes, dont l'une qu'ils nommérent Oromasdes avoit la Direction du Ciel, et l'autre qu'ils appellérent Arimanius avoit celle de la Terre, & des Enfers.

Les Grecs, & apres eux les Romains appelloient Jupiter le Dieu du Ciel, & Pluton le Dieu des Lieux Souterains. Le premier avoit une bonne, et le second une mauvaise reputation parmi eux.

§. 3.

A l'egard de l'opinion des Philosophes, on voit par le Livre de Plutarque des Opinions des Philosophes, & dans celui d'Apulée, où il a ecrit la vie de Socrate, qu'ils divisent la Divinité en quatre qui descendent comme par degres de haut en bas, et que les trois derniers degres sont encore divisés en plusieurs autres qu'ils noment Demons, Dieux inferieures, & Heros. Apulée dit que Platon a divisé en trois toute la Nature par rapport aux Esprits en particulier: estimant qu'il y a des Dieux superieurs, d'autres Mitoyens, d'autres Inferieurs. Ils appelloient ces Dieux inferieurs Demons (: terme qui signifie en Grec Mediateur :) Platon dit, „c'est par eux que nous viennent les predictions, les augures, le Culte des sacrifices, les Conjurations, les Oracles, & tout l'art de la magie.

Aeschine dit dans son Ctesias: O. terre, Dieux, Demons, Hommes, quiconque vous soyez qui desirés d'apprendre la verité, &c.

Les Ames des Trepassés etoient appellées Manes, & on les tenoit pour des Esprits bienfaisans.

Les bonnes ames etoient nommés Lares, ou Dieux domestiques; d'autres erroient à l'avanture selon qu'ils l'avoient merités par leur mauvaise vie. On les appelloit Larves, Fantômes nocturnes, & Spectres. Ils etoient distingués des genies. Il y à beaucoup de confusion, et d'obscurité dans les livres des Payens sur tous ces differens noms.

Les Druides si fameux chez les anciens Gaulois croyoient la metempsicôse, come on le voit par le temoignage de Cesar Liv. 8 Chap. 18. Les anciens Egyptiens etoient de la meme opinion; comme Herodote l'a ecrit. Pitagore porta cette Doctrine dans la Grèce. Lactance nous explique bien clairement le sentiment de ce Philosophe Liv. 7. de præmio Chap. 8. Socrate conduit les ames dans de certains Lieux où elles seront bienheureuses, ou tourmentées sans le Corps. Il condamne celle des Mechans au Tartare, qui est un gouffre profond, et epouvantable. Il en fait sortir quatre fleuves, l'Oceanus, l'Acheron, le Pyriflegeton, et le Cocyte.

§. 4.

Il est clair que le Dogme du Diable, & de ses Anges, des Spectres, de la Magie, du Purgatoire, et tout ce qui peut avoir raport à cette partie de la Superstition est puisé dans cette opinion des Anciens, & en a pris son origine; Nous allons le prouver aussi brievement que possible, et nous ferons voir ensuite les coups que les Philosophes modernes ont portés à cetterreur.

L'Inclination de l'homme se porte naturellement vers deux fins, qui sont 1.) de savoir beaucoup, et 2) de beaucoup faire. Les anciens Payens faisoient servir les Dogmes de leur Religion a ce double but; ils pretendoient aquerir par la devination une connoissance sans bornes, & produire par la Magie des effets dignes d'admiration. On peut ajouter à céla que les Legislateurs politiques trouvérent une grande utilité à se servir des Oracles, & des Augures pour gouverner le Peuple selon les circonstances, & que les Pretres etoient encore plus directement interessés à diriger toutes ces choses vers leur avantage. Il n'en faloit pas davantage pour introduire dans le monde la

Croyance du Diable, et de toutes les visions qui ont été des suites de ce premier Dogme.

§. 5.

Delà a pris naissance chez les anciens l'Astrologie, l'art des Haruspices, les Augures, les Sortileges, la Nécromancie, la Piromancie, l'aëromancie, l'Hidromancie, la Géomancie, la Chiromancie, & mille choses frivoles de cette nature, qui toutes tendoient à savoir des choses extraordinaires, & surnaturelles. La Magie avoit en vüe l'action. Au commencement les Mages etoient des honnetes gens qui tachoient de penetrer les secrets de la nature par des moyens legitimes: on associoit meme la Magie aux Mathématiques, à la medecine & à la Theologie; mais dans la suite ces memes gens pour aquerir une haute estime parmi le Peuple, & à la Cour se servirent d'artifices, & de tromperies; ils n'epargnerent pas meme le sang de quantité de personnes, et se firent craindre à la fin. Apollonius Tyanée, dont la vie a eté ecrite par Philostrate; Elymus qui resistoit à S.t Paul dans les Actes des apotres Ch. 6., les Sages d'Egipte & ceux de Babilone; Moïse meme, Daniel, les Sages d'Orient qui cherchoient le Roi des Juifs nouvellement né; tous ces Gens la etoient fameux par la Magie.

§. 6.

Les Juifs, Peuple naturellement imbécile comme il paroit à chaque Page de son Histoire, et parconsequent plus superstitieux qu'une autre Nation, les Juifs dis-je donnoient tete baissée dans le même Dogme. Moïse, qui etoit, Pretre, Legislateur, & Mage tout ensemble, n'eut garde d'obmettre le Dogme du Diable, et de tout ce qui en suit dans sa Religion. Ses pretendus miracles en Egipte n'etoient que des especes de tours de souplesse, de Joueur de gibeciere. Il avoit d'ailleurs puisé sa Doctrine chez les Egiptiens, et on en voit les raports en mille endroits. Dans toutes les Propheties, on decouvre bien clairement ce meme enthousiasme, cette obscurité, & cette ambiguité qui fait le caractere des decisions des Oracles payens, & des reponses que rendoient les Mages, ou les Augures.

Le Dogme des bons, et des mauvais Anges [: Genies, ou Esprits:] se trouve etabli dans l'ancien Testament. Il en apparut aux Patriarches, selon le raport de Moïse, Il en assista à l'embrasement de Sodome. L'Ange exterminateur detruisit l'armée de Senacherib. Il egorgea les Premiers-nés en Egipte.

Les Sorcieres etoient aussi connuës: On en voit un fameux exemple en celle qui residoit à Endor, et qui evoqua l'ombre de Samuel en presence du Roi Saül.

Un Passage fort remarquable, est celui où l'Ecriture dit du Peuple d'Israël: Qu'ils usoient de Devinations, & qu'ils observoient le Cri des Oiseaux &c. Dans le Livre 2. des Rois Chap. 17. V. 17.

Les Juifs modernes sont tous remplis de ces superstitions, & ils farcissent ce Dogme de toutes les extravagances de leur Talmud. La Transmigration des ames de Pythagore est aussi recue parmis eux. Ils l'appellent Gilgul. Leurs Savans tiennent que les ames des Scelerats passent dans les Corps des bêtes, chaque ame selon la nature des pechés qu'elle a commis. Ainsy l'ame d'un homme qui aura couché avec la femme d'autrui entrera dans un Chameau; parceque David dit: Pourtant je psalmodierai au Seigneur, Ki gamal alaÿ, parcequ'il m'a delivré du Chameau.

§. 7.

C'est cette meme Doctrine sous differentes formes, & denominations qui se trouve repanduë chez tous les Peuples du monde connû, ainsy que Bekker l'a fait voir dans son Monde enchanté, d'une maniere si claire, et si precise, qu'on ne sauroit assez admirer son erudition, & le travail penible de ses recherches. Il parcourt pour ainsy dire tout le Globe, & fait voir que la Croyance du Diable, & du sortilege des Anciens Payens est encore aujourd'huy etablie partout, et qu'il n'y à de difference qu'entre les modes.

§. 8.

Ce qui nous regarde plus particulierement, c'est l'origine, les progrés, & la Decadence de cette Doctrine sous le Christianisme. Il est certain que la grande lumiere de

l'Evangile n'a pu dissiper les tenebres de cette superstition, & qu'il a falu le secours, ~~[illegible]~~ de la Philosophie): cette foible lueur si meprisée par les Theologiens:) pour en decouvrir tout le néant. On distingue ordinairement le Christianisme ancien, d'avec le moderne. Le premier comprend les 600. ans qui s'ecoulérent avant que le Pape, & Mahomet se fussent elevés. Or si l'on examine les Ecrits des Peres de l'Eglise de ces VI. premiers Siecles, on les trouvera tout remplis de ces sortes de fables, et de visions. Tatien, Clement d'alexandrie, Justin, Irenée Origéne qui vivoit dans le 3.me Siecle, Tertullien, S.t Athanase, Lactance, S.t Gerôme & autres authorisent tous la croyance des Anges, & des Demons. S.t Augustin paroit le plus reservé à cet egard. Origene aucontraire donne un tour bien comique aux paroles que Dieu dit à Job Chap. 40. v. 14., & il insinue que Dieu forma aucommencement le Dragon, le Behemos, pour servir de risée à ses Anges. C'etoit donc le Bouffon de la Trouppe...

Quelques uns des premiers Chretiens se moquoient des Conjurations des Esprits, & des Sortileges, mais d'autres y ajoutoient foi, & les pratiquoient même. Justin Martir par exemple qui vivoit dans le 2.me Siécle fait voir dans sa seconde Apologie, qu'il reconnoissoit de la vertu, & de l'efficace dans les Sortiléges des Payens. Edit. de Cologne P. 65. S.t Cyprien se presente dans le 3.me Siecle, & enfin on n'auroit point fini si on vouloit rapporter toutes les extravagances que les Peres debitoient sur cet article.

§. 9.

Pour ce qui est du Christianisme moderne, ou de la Religion Romaine, on y à introduit a peu prés la Quintessence de toutes les fariboles que les Payens, les Juifs, les Mahometans, & les premiers Chretiens ont crû sur le sujet des Diables, & des Sortileges. Thomas d'Aquin fait la multitude des Anges inombrable. Gaspard Schot fait monter leur nombre à mille fois mille Millions. Il les divise en Classes, & sait comme s'il l'avoit vû à travers d'un Cristal, les fonctions, & le pouvoir de chacun des bons, ou mauvais Anges. Thyreus divise les Diables en trois Dominations spirituelles, & en neuf Choeurs. L'Histoire des Diables de Loudun nous apprend qu'une nommée Elisabeth Blanchard etoit possedée par six Diables, par Astaroth, & le Charbon d'impureté, de l'ordre des —

Anges, par Belzébud, & le Lion d'Enfer de l'ordre des Arcanges; par Perou, & Mar de l'ordre des Cherubins. Le Livre de Bodin intitulé la Demonomanie est tout rempli de ces sortes d'extravagances. On en trouve aussi quantité dans Delrio. Le Dogme du Purgatoire est admirable pour étayer une pareille croyance, & l'inven des exorcismes est fort propre pour en tirer parti. Il semble qu'on ne s'apperço pas dans l'Eglise Romaine qu'on attribue au Diable, & aux Magiciens le pouvoi de faire tous les miracles que J. C. a operés, et qui servent d'argument principal pour prouver sa Divinité.

Les Legendes contiennent un nombre infini d'exemples qui font voir que les Ames des Trepassés soit damnées, soit bienheureuses sont apparües aux plus sain hommes, & leurs apparoissent encore.

La Religion Catholique fournit aussi trois moyens pour eviter toutes sortes de Diables, et de Spectres, et pour les détourner. Le premier consiste dans une resistance efficace contre leurs malices; le second dans la recherche de ceux qui sont coupabl de ces abominations, & le troisieme dans les chatimens dont on estime que ces gens sont dignes. Voici les remedes en détail que l'Eglise Romaine propose pour cela.

A l'egard du premier moïen, 1. Les Reliques des Corps-Saints, 2. le Signe de la Croix, 3. l'Eau-benite, 4. les Agnus Dei; & 5. de prononcer le nom de Jesus, & d'in= voquer la Vierge Marie sa Mere. Il faut encore ajouter à ceci, 6. les Chandell qu'on a coutume de consacrer les jours de la fete de la Purification, et 7. les Ram qu'on consacre le jour de Paques-fleuries. Que de remedes extravagans pour un mal chimerique!

Quant au second moien, qui est la recherche des Coupables, rien n'est plus ridicule plus honteux pour la raison humaine, et plus barbare que les methodes qu'on á emplo pour decouvrir les Sorcieres. Les Procés intentés contre les magiciens font horreur; Il semble que les Tribunaux de l'Inquisition soient sortis de leurs flancs. Les Juges ~~Juges~~ etablis pour prononcer sur les affaires de sorcilege, etoient des vrais Sophist dans leurs cruautés. Si l'accusé pleuroit, on prennoit ses larmes pour des remor

et il etoit declaré coupable; s'il ne pleuroit point, c'etoit le Diable qui le fortifioit, et le pauvre Infortuné perisoit egalement. Il en etoit de meme de quatre épreuves usitées dans l'Eglise Romaine pour la decouverte des Sorciers, qui sont un fer rouge, l'eau chaude, l'eau froide, & la balance.

La premiere de ces epreuves etoient nommées l'Oradel. Lorsque quelqu'un etoit accusé d'etre Sorcier il jeunoit pendant 3. jours à la vue du Prêtre au bout desquels il alloit à l'Eglise. Le Pretre revetu de ses habits sacerdotaux mettoit sur des charbons ardens proche de l'Autel une cheville de fer arrosée d'Eau benite; il chantoit le Cantique des 3. Enfans dans la fournaise, il disoit la Messe, il mettoit l'Hostie dans la bouche de l'Accusé, & prioit Dieu qu'il lui plût de decouvrir le Crime de Magie dont il etoit soupçonné, en permettant que sa main dans laquelle il alloit mettre le fer rouge en fut brulée, ou qu'il n'en ressentit aucune atteinte s'il etoit innocent. Ces prieres etant achevées, il faloit que l'accusé fit neuf pas en portant le fer rouge dans sa main; apresquoi le Pretre envelloppoit la main, et scelloit la couverture qu'il y avoit mise. Le troisième jour on levoit le seau pour considerer la main; si elle ne se trouvoit pas saine, & sans blessure, le malheureux Accusé n'avoit qu'à se resoudre à etre brulé vif, tout couvert de papiers peints avec des figures du Diables.

Que d'horreurs, & de friponneries! on appelloit une epreuve ce qui ne sauroit manquer d'arriver selon l'ordre de la nature, et ce qui seroit certainement arrivé au Pretre meme s'il en avoit fait l'essai. D'un autre coté si le fer rouge n'eut point brulé la main de l'Accusé on auroit crié au Sorcilege, à la Magie! Le pauvre Infortuné auroit egalement peri par les flammes.

La seconde epreuve n'etoit pas moins douloureuse. Il y avoit dans l'Eglise un chaudron plein d'eau bouillante, sur lequel on avoit fait les plus horibles Conjurations qui puissent etre imaginées: apresquoi pour parvenir à la Conviction, ou à la Justification de l'accusé, il etoit obligé de mettre son bras nud

jusques au coude dans l'eau bouillante à gros bouillons.

La troisième epreuve etoit celle de l'eau froide, dans les Canaux, dans les Ruisseaux, & dans les Rivieres. Le Pretre conjuroit l'eau, il lioit le pouce de l'accusé à l'orteil, l'un sur l'autre en travers comme en forme de Croix, & il le jettoit ainsi dans l'eau. S'il alloit à fonds, il etoit condamné comme coupable.

La quatrième epreuve etoit celle de la balance. L'Accusé y etoit mis d'un coté, & les poids de l'autre. Ces poids etoient arbitraires; on regardoit la Corpulence de l'Accusé, et on y proportionnoit les poids. Il falloit que son Corps et les poids fussent d'une egale pesanteur pour sa justification; sans quoi il courroit risque de perdre ses biens, & sa vie. On pretend que la Ville d'Oudewater en Holande reçut de l'Empereur Charles V. le privilége de peser les Sorciers. Le feu, etoit le chatiment de tous les Magiciens, & Sorciers en general.

§. 10.

Quoique Luther, & Calvin, ayent desillés les yeux du Public sur une infinité de superstitions, il est certain neanmoins qu'ils n'ont pas fait connoître assez clairement tout le chimérique de la croyance du Diable, & des reveries qui en sont une suite. Les ouvrages de Luther meme sont tous pleins de fables, & de Contes qui roulent sur ces objets.

Cependant comme les Protestans ne croyent point de Purgatoire, & qu'ils n'admettent pas l'invocation des anges ni des Saints trépassés, ils ont affoiblies par la de beaucoup le Dogme des apparitions, & des Operations des Esprits. Mais voici à peu prés ce qu'ils ont conservés sur la Demonomanie.

Ils croyent en general que les Anges ont eté au commencement tous créés de Dieu, desquels une parties s'etant revoltée contre lui, ils sont devenus des Diables. Mais ensuite en continuant de parler du Diable, on en parle comme d'un seul, qui comme Ennemi du Genre humain, et principalement des fideles

rode et cherche continuellement l'occasion de leur faire du mal. On a par=
=tout une haute opinion de son intelligence, de son pouvoir, & de ses actions.
On le conçoit, ou du moins, on parle de lui comme étant unique, & cependant
on le fait present en tous lieux ; il epie tout, il agit partout, il met la main à
tout. On ne doute pas non plus qu'il ne se fasse des Pactes entre le Diable &
les Magiciens, en vertu desquels tous les accidens arrivent. Le plus fameux
de ces magiciens, ou Necromanciens en Allemagne a été un nommé Jean
Faustus qui vivoit au commencement du XVI.e Siecle. Quelqu'uns le disent
natif du Pais d'anhalt, & d'autres de la marche du Brandebourg pres de
Soltwedel. Il s'appliqua à la Theologie, à la medecine, & à l'Astrologie
judiciaire. Sous l'Empereur maximilien I. George Rodolphe Wiedemann
a fait l'Histoire de Faustus, toute farcie des Sorcileges qu'il a faites. Philipe
Melanchton qui vivoit dans ce tems là en parle comme d'une affaire notoire.
A la fin, on pretend que le Diable l'a emporté. Les Auteurs Dramatiques
Allemands ont trouvé ce sujet si beau pour le Theatre, que l'on voit jouer
encore aujourdhuy dans plusieurs endroits la Comedie du Docteur Faustus ;
où Arlequin est agreablement representé comme le Valet de ce magicien qui
s'appelloit Wagener. Il est à croire qu'on confond ce Fauste avec un autre
natif de Mayence, qui s'associa avec Jean Guttemberg pour exercer l'art de
l'Imprimerie, et qui vendit à Paris une si grande quantité de bibles impri=
=mées qu'on croyoit encore alors manuscrites qu'on le prit pour un Sorcier.

Ce n'est pourtant point l'Allemagne seule, où l'on ait vu regner cette
ridicule manie. Les autres Pais etoient presque plus superstitieux encore.
L'Angleterre où l'on s'est piqué depuis long tems de penser, a eté la derniere

à se defaire de cette illusion. Le Roi Jaques, VI.e Roi d'Ecosse, & premier Roi d'Angleterre de ce nom a ecrit un Livre de la Demonologie dans lequel il il fait des Descriptions si precises des Pactes que les Magiciens font avec le Diable, qu'il semble que ce Roi lui meme en ait vû les Originaux, ou qu'ils ayent eté rapportés dans son Conseil. Dans le quatrieme Chapitre du second Livre le Roi pose pour constant que les malins Esprits peuvent transporter les hommes au travers de l'air, ou revetir eux memes diverses formes pour aller visiter les Magiciens lorsqu'ils sont en prison. Dans le VII.e Chapitre, il dit qu'au tems du Papisme, & du Paganisme, il se faisoit beaucoup plus d'apparitions, mais qu'on remarquoit que depuis la Reformation de l'Eglise Chretienne il s'en faisoit moins, & plus de Sortileges. Touchant les apparitions des Lutins, & des fantômes dont il est traité dans le troisieme Livre, il n'y en à presque d'aucune sorte à quoi ce Prince n'ajoute foi; meme aux Incubes, & aux Succubes, qui sont des esprits qui comme hommes se melent charnellement avec les femmes, & comme femmes avec les hommes. A l'égard des Possedés le Roi demeure d'accord que meme les Prêtres Papistes peuvent expulser les Diables; mais sur les preuves qu'il faut avoir pour convaincre un homme du crime de Magie, il dit seulement qu'il ne faut pas moins de 12. Temoins &c. Ce n'est pas icy au moins une opinion populaire que j'allegue Je pourrois citer quantité d'Auteurs Anglois qui parlent de la meme maniere.

Revenons à l'Allemagne. La credulité y a eté des plus grandes sur cette matiere. On n'auroit jamais fini si l'on vouloit rapporter tous les exemples de superstitions à cet egard. En l'année 1662. on a imprimé encore à Arnstadt, et à Leipzig les faits, & gestes du Lutin Rübezahl, qui est un

Spectre montagnard habitant les montagnes de la Silesie. Le titre de ce Livre est Dæmonologia Rubinzalii Silesii. La Westphalie, le Mecklenbourg, la Prusse, & quantité d'autres Provinces ont servi de Theatre à la cruauté des Inquisiteurs qui jugeoient des Sortileges. On voit encore par ci, par là les potaux, & les restes de buchers surlesquels on faisoit expirer un nombre inombrable de pauvres innocens. Personne n'etoit plus à l'abri du soupçon; une vielle femme qui par malheur avoit les yeux rouges, & chassieux, etoit accusée infailliblement de Magie; les epreuves ridicules dont nous avons parlé, servoient de preuves juridiques, & convaincantes, & une moitié du Peuple auroit fait perir l'autre, si la saine Philosophie n'eut enfin rappellée les hommes à la raison.

§. 11.

Balthasar Bekker Docteur en Theologie, & Pasteur à Amsterdam fut le premier qui tacha d'eclairer la Hollande, & dans son monde enchanté qu'il publia l'année 1693. il attaqua tellement la Doctrine du Diable, & des Sorcileges que tout l'edifice fut renversé. Il dit lui meme qu'il ne veut plus laisser Pierre sur pierre. Ce Livre qui detruit toute la croyance du Diable, & de la magie par des demonstrations tirées de la Philosophie, de l'Ecriture Ste, & de l'experience, souleva contre son auteur les Consistoires, les Classes, & les Synodes. On le somma de retracter ce qu'il avoit temerairement avancé dans cet Ouvrage, mais il ne voulut point reconnoitre le Synode pour Juge. Enfin la chose alla si loin qu'on prit la resolution de le deposer. Il se retira apres avoir laissé une protestation par écrit. Les Bourguemaitres cependant lui laisserent sa pension, mais le Consistoire ne voulut plus le reconnoitre pour membre, & parcequ'il ne croioit pas au Diable, on lui defendit d'approcher de la table du Seigneur. Il mourut à Amsterdam le 11. Juin 1698. persistant dans ses sentimens.

Son Ouvrage cependant fut bientôt traduit dans toutes les Langues, & fit ouvrir les yeux nonseulement à quantité de Particuliers, mais aussi aux Souverains. La Sorcillerie, & les Procés intentés contre les Sorciers tombérent peu à peu. Le Parlement de Paris ne reconnoit point de Sorciers. Le Parlement de Rouen les bruloit autrefois, mais on ne le fait plus. Des l'année 1697. Jean Brunnemann Conseiller de l'Electeur de Brandebourg fit imprimer à Halle un Traité sur la justice Criminelle dans lequel il recommande aux Juges plus de circonspection dans les Procés contre les Sorcieres, & exige des Indices, & des preuves si fortes, & si claires, dont jamais ces Procés n'ont eté susceptibles.

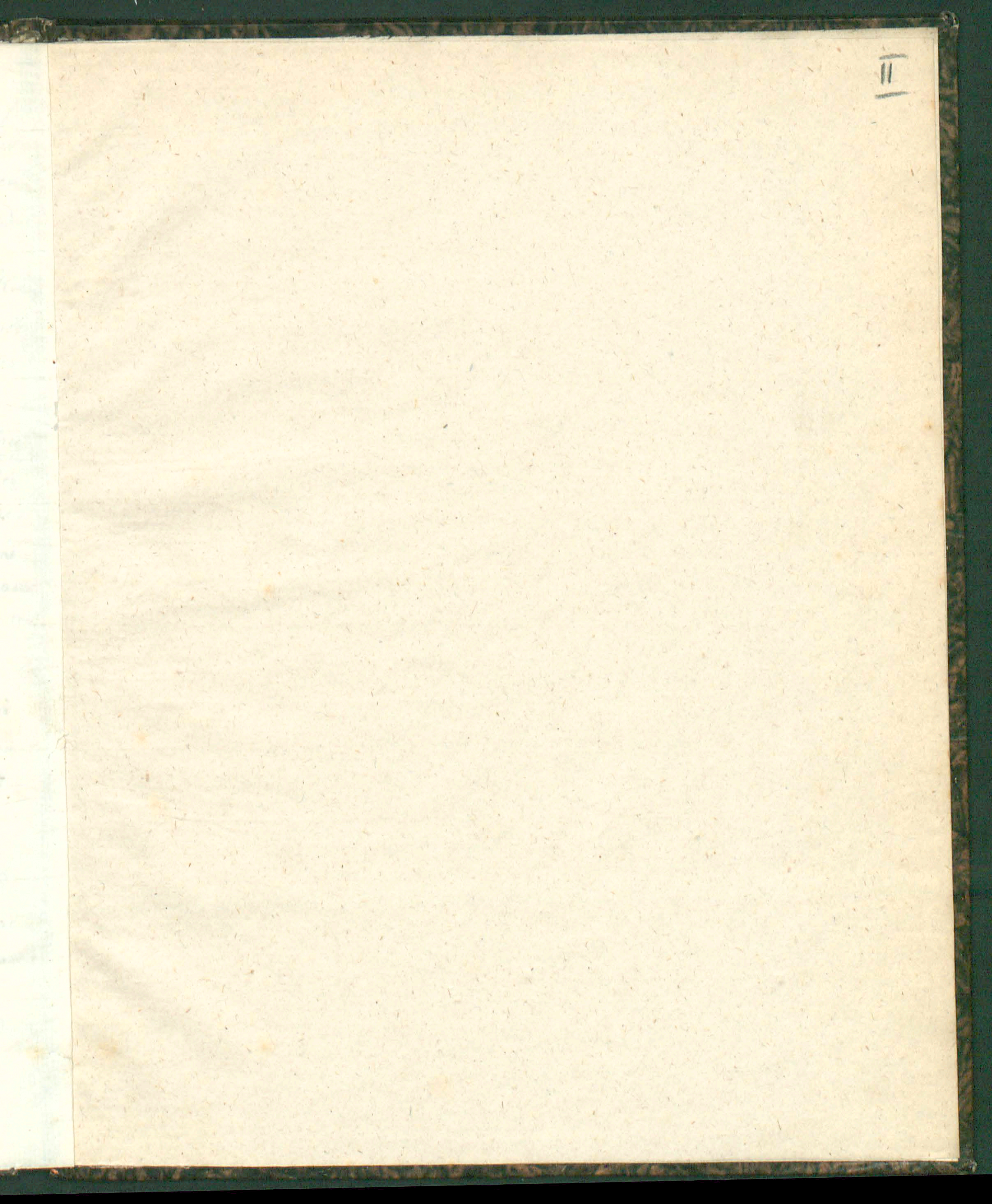
Chretien Thomasius publia au commencement du Siecle ses Théses abbregées sur le crime de la Magie. Elles contiennent 56. paragraphes. Dans le dernier il dit „ quant à moi, comme je tiens toute la Magie pour une pure fable, j'ose „ conseiller à tous les Princes de ne jamais permettre qu'on intente un Procés, „ ou une Inquisition contre un Sorcier, ou une Sorciere, ni que les Tribunaux „ subalternes osent instruire un semblable procés. Il en est de meme des pactes „ que les hommes font avec le Diable. &c.

Les raisons qu'il a allegué dans les paragraphes precedens, pour en venir à cette conclusion, sont tres ingenieuses, & il y à autant d'esprit que d'erudition dans ce petit Traité. Mais il s'en faut de beaucoup que Thomasius ne soit aussi hardi que Bekker, ni qu'il aille aussi loin. Car voicy ce qu'il dit. §. 7.

„ Mais moi qui suis adonné à l'ancienne Philosophie des Esprits, je crois, & je „ comprends en quelque maniere, que le Diable, le Seigneur des Tenebres, & le Prince „ dans les airs, est un Etre spirituel, & invisible, qui peut agir d'une maniere „ spirituelle, et invisible sur les Mechans, soit par le möien de l'air, ou des parti„ cules terrestres, et aquatiques.

On est stupefait de trouver un pareil Galimathias dans un Ouvrage d'ailleurs aussi charmant, et ecrit par Thomasius.

Plusieurs Ouvrages anonimes ont parus depuis ce tems, qui tous ont donné des échecs au credit du Diable, & des Sorciers. Les anglois, quoique tards, ont sappé tous les fondemens de ce sistéme superstitieux. Enfin je crois que Wolff a achevé de le detruire tout à fait. Comme il démande une raison suffisante de toutes les choses qui arrivent dans le monde, les Philosophes et les Magistrats se sont accoutumés à rechercher les causes naturelles des evenemens extraordinaires, avant que d'avoir recours aux Prodiges et aux Sorcileges. Depuis ce tems on n'entend plus parler de Magiciens. La mode en est passée; & s'il arrive encore qu'un Juge, ou un Tribunal subalterne accepte un pareil Procés, on le fait repentir de sa credulité en le mettant à l'amande. On assure qu'un Procés intenté contre un Sorcier ayant été envoyé tout instruit par un Tribunal au Prince Souverain, celui-ci ecrivit sur les Actes au lieu de sentence: On voit bien que M.rs les Juges ne sont pas des Sorciers.


II

